



99 bis Ave du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

12-06-2014

Intermittents, travailleurs du spectacle, tous dans l'action le 16 juin

A l'appel de la CGT, les intermittents du spectacle poursuivent leur grève. **La CGT spectacle appelle à faire de ce lundi 16 juin une journée d'engagement massif, avec un rassemblement face au Ministère de la Culture.**

Les révisions budgétaires du gouvernement vont considérablement amputer les droits sociaux de tous les demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, intérimaires et donc ceux des intermittents.

La nouvelle convention d'assurance chômage va se traduire par deux milliards « d'économies » d'ici 2017 à l'UNEDIC (1) pris sur le dos des chômeurs.

* 6 chômeurs sur 10 dans notre pays ne sont pas indemnisés, 86% des embauches se font en CDD.

* La baisse des indemnités des 2 millions d'intérimaires dont les intermittents va aller jusqu'à 300€ par mois. Le durcissement des conditions d'accès aux droits passe à 507 heures en 10 mois au lieu de 12 mois auparavant... Le patronat de cette branche a touché cette année plus de 500 millions de Crédit Impôt Compétitivité (CICE) !

* Sur plus de 254 000 salariés intermittents qui ont cotisé en 2011, seuls 43 % ont bénéficié d'une journée d'indemnisation.

* Des privilégiés les intermittents? En 2011, le **salaire annuel moyen** des artistes et techniciens confondus est de 8 503 euros (4 869 euros pour les artistes). Quant au salaire annuel médian de l'ensemble des intermittents du spectacle, il est de 2 762 euros !!!

* Dans le spectacle, dans le cinéma, la notion de travail est dissociée de la notion d'emploi. Entre deux cachets, l'artiste ne s'arrête pas de travailler. Il reste un créateur : il continue d'écrire, fait ses vocalises s'il est chanteur, ses pas s'il est danseur, répète ses gammes sur son instrument de musique...

* Exemple : à France télévision 1 travailleur sur 5 est un intermittent ! TF1 a été condamnée pour ces recours abusifs à l'intermittence là où un emploi permanent devrait être de mise.

Comme dans le bon vieux temps, le Medef, la CFDT et le gouvernement veulent payer les artistes au chapeau ! L'industrie du spectacle génère d'énormes profits pris sur l'exploitation des artistes et techniciens qui en sont les créateurs. Cette nouvelle convention UNEDIC signée fin mars par le MEDEF, la CFDT, FO et la CFTC, entrera en vigueur le 1^{er} Juillet. Le gouvernement socialiste veut la ratifier. Le MEDEF, en concertation avec la CFDT et FO, menace de quitter la gestion de l'UNEDIC si la convention n'est pas signée. Le journal financier « Les Echos » rapporte que le patronat « estime que les efforts demandés aux intermittents répondent à une « logique d'équité » puisque les droits de l'ensemble des salariés vont aussi être rognés ».

Ce sont donc de nouvelles attaques massives qui sont mises en œuvre. Ces mesures ne concernent donc pas seulement les intermittents, elles vont bien au-delà.

L'heure est à l'action partout.

La lutte des intermittents a le soutien de ~~Communistes~~.

Seule la lutte contre les grands groupes capitalistes et les gouvernements à leur service peut imposer des changements.

*UNEDIC Organisme paritaire, géré par le patronat et les syndicats chargé d'indemniser les salariés privés d'emploi.